

existent entre l'organisme physique et la constitution spirituelle de l'homme ; l'influence de certains désordres corporels, ou intellectuels, sur ses pensées, ses affections et son imagination ; enfin, elle prescrit les ordonnances qui doivent régler la vie de l'homme en santé ou malade.

Voilà, aussi brièvement que possible, la définition de la médecine pastorale, définition qui laisse voir clairement que la pratique de la médecine ainsi entendue, est non-seulement parfaitement licite pour le prêtre, mais même lui est très utile pour remplir son ministère de charité, et lui permet de rendre aux malades et au médecin des services inappréciables.

En effet, ces connaissances médicales permettent au prêtre d'exercer au moins une influence négative, de prévenir certaines maladies, d'indiquer, au moment où une indisposition éclate, les premiers et véritables remèdes, d'obtenir du malade qu'il suive exactement les prescriptions de l'art, de s'opposer à des moyens superstitieux ou à des remèdes de charlatan, et d'empêcher souvent des retards dangereux dans l'application des remèdes nécessaires ; elles permettent encore au prêtre appelé auprès d'un malade avant le médecin, d'ordonner, sans nuire aux prescriptions probables de ce dernier, ce qui est urgent, et de convaincre plus facilement, — ce qui est assez souvent nécessaire, — que l'on doit, sans tarder, appeler l'homme de l'art. Ces connaissances médicales ont encore pour avantage de faire mieux saisir au prêtre le moment précis où la prudence lui commande l'administration des derniers sacrements.

Dans ces circonstances, il est évident pour tout le monde que l'appel du prêtre, loin de produire un mauvais effet sur le moral du malade, agit au contraire très efficacement, et que cet appel sera plutôt trop empressé que trop tardif.

Non seulement la médecine pastorale permet au prêtre de rendre service à ceux qui sont malades, mais aussi à ceux qui se portent bien. Les connaissances hygiéniques et médicales le porteront à ne laisser passer aucune occasion de rappeler à ses paroissiens que la tempérance en tout et le travail forment les hommes sains, robustes et bien portants, et de les détourner de tout ce qui peut, sous quelque forme que ce soit, nuire à leur santé, les affaiblir et troubler par là le bonheur de leur vie.

Par ses avertissements et ses prescriptions morales et médicales en même temps, il pourra prévenir bien des souffrances à venir en prévenant les perturbations physiques et morales qui en sont